

Les « trois saintes » d'Isabelle la Catholique

par Julio Melones

L'année de la naissance de saint Pie V (1504-1572) est celle de la mort d'Isabelle la Catholique (1451-1504), et il y a plus d'un trait commun entre le saint pape de Lépante (qui fut, auparavant, grand inquisiteur) et la reine qui mena à terme la *Reconquista* espagnole.

Si Isabelle n'a pas été canonisée – et ne le sera vraisemblablement pas de sitôt, vu la puissance des lobbies qui s'y opposent –, elle a mené une politique qui, par trois aspects au moins, a mérité le qualificatif de « sainte ».

A l'occasion du 500^e anniversaire de son rappel à Dieu, et sans vouloir préjuger du jugement de l'Église, Julio Melones développe ces trois aspects.

Le sel de la terre.

*
* *

Trois institutions ont marqué l'orientation politique des Rois Catholiques dans l'Espagne de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e. Ce sont trois institutions renouvelées et favorisées par les rois Catholiques eux-mêmes et tout particulièrement par la reine Isabelle la Catholique. Le sens surnaturel de l'action politique de ces trois institutions se trouve concrétisé dans le titre de « sainte » qui précède leurs appellations respectives. Nous voulons parler de la *sainte Hermandad* ¹, de la *sainte* Inquisition et de la *sainte* Croisade qui sont comme le parfum de la suave odeur de sainteté de l'illustre figure historique qu'est, sans aucun doute, Isabelle la Catholique ².

¹ — *Hermandad* : fraternité. (Note du traducteur.)

² — L'historien Jean DUMONT, dans l'introduction de son ouvrage *L'incomparable » Isabelle la Catholique* (Paris, Critérim, 1992), fait remarquer que la cause de béatification de la reine catholique fut suspendue non par manque de mérites, mais à cause de la pression des ennemis de l'Église, principalement les juifs, sur les autorités romaines. Le cancer de l'œcuménisme a ainsi produit un autre de ses effets délétères.

Repères biographiques sur Isabelle la Catholique

Isabelle la Catholique naît à Madrigal Altas Torres (province d'Avila) le 22 avril 1451, fille du roi Jean II de Castille et de sa seconde épouse Isabelle du Portugal. En 1454, son père Jean II meurt, son demi-frère Henri IV (fils de Jean II et de sa première épouse Marie d'Aragon) occupe le trône. La petite enfance d'Isabelle se déroule à Madrigal et Arevalo avec sa mère. Ces années de vie cachée et d'oubli au cœur de la Castille sont de première importance pour sa formation : l'esprit d'Isabelle s'imprègne d'un sens de la vie à la fois austère et militant, sa foi devient forte, claire et simple. Elle étudie sous la direction de clercs érudits et apprend auprès de religieuses tous les arts d'une bonne maîtresse de maison et toute l'habileté des travaux féminins auxquels elle fut si attachée.

Le règne d'Henri IV (1454-1474) est marqué par une série de conflits internes entre des factions de la noblesse et le roi. Le plus grave est celui de la question successorale : une grande partie de la noblesse n'admet pas que l'Infante Jeanne soit la fille du roi ¹. Au terme de ce conflit, Isabelle est reconnue princesse héritière (1468). Contre les prétentions d'Henri IV, la princesse Isabelle se marie en 1469, à Valladolid, avec le prince Ferdinand, fils héritier de Jean II d'Aragon. Bien qu'Henri IV ait fini par accepter les faits avant sa mort, en 1474, et qu'Isabelle ait été proclamée reine de Castille à Ségovie, la guerre éclate. Alphonse V de Portugal, en qualité de fiancé de la princesse Jeanne, et appuyé par une faction de nobles castillans, dispute le trône de Castille à Isabelle. Mais la reine déroute ses adversaires à Toro et Albuera, parvenant en 1479 à la paix de Trujillo : Alphonse V renonce à ses ambitions sur la Castille tandis que Jeanne se retire au couvent de Sainte-Claire (Coïmbra). Ferdinand, prenant le sceptre d'Aragon cette même année, l'unité dynastique de Castille et d'Aragon se réalise alors.

Dans un premier temps, Isabelle et Ferdinand se consacrent à la réorganisation politique et religieuse de leurs royaumes, très affaiblis par l'anarchie et les querelles intestines. Mais tandis qu'ils s'emploient à cette tâche de consolidation, le royaume maure de Grenade, voisin, manifeste son hostilité ; la reine Isabelle réanime alors l'esprit de reconquête en une entreprise qui culmine avec la prise de Grenade (1492). Ce nouvel idéal de croisade fut si puissant que l'espace péninsulaire parut trop étroit aux Espagnols ; il les poussa sur les eaux de l'Atlantique, en quête de nouveaux peuples à intégrer à la foi, et sur celles de la Méditerranée pour continuer à combattre l'Islam.

Avec sa finesse, sa délicatesse d'esprit, la reine Isabelle sut saisir et comprendre ce que l'historien Jean Dumont a appelé « l'axe vertical de l'histoire

¹ — On l'appelait Jeanne « La Beltraneja » parce qu'elle était communément considérée fille de don Beltran de la Cueva, favori du roi.

de l'Espagne ¹ », promouvant son plein développement. Pour leur rôle au service de la foi, le pape Alexandre VI concéda par la bulle *Si convenit* (1496) le titre de « Rois Catholiques » à Isabelle et Ferdinand.

Isabelle fut, en outre, une épouse exemplaire et une mère de famille nombreuse : elle eut un fils et quatre filles ; trois filles survécurent. Sa pureté spirituelle rayonna de telle manière à la Cour que, de refuge des sept péchés capitaux, celle-ci se transforma en école de vertu. Chargée de mérites, elle comparut devant le Très-Haut, le 26 novembre 1504, âgée de 53 ans et après trente ans de règne. Son corps repose aujourd'hui dans la chapelle royale de Grenade. Nous allons maintenant considérer l'impact de ses vertus chrétiennes dans les trois institutions mentionnées ci-dessus.

La sainte *Hermandad*

Sous Henri IV, le manque d'intérêt pour les tâches de gouvernement avait favorisé les disputes seigneuriales et la constitution d'une situation d'insécurité généralisée en Castille. Les vols, assassinats et toutes espèces de violence étaient fréquents, particulièrement dans les campagnes et sur les chemins. Il n'existait pas d'autorité définie à laquelle on puisse avoir recours pour réclamer ordre et justice. A ce tableau désolant s'ajoutait la guerre de ceux qui disputaient la couronne à Isabelle de Castille récemment montée sur le trône.

En avril 1476, un mois après avoir obtenu la victoire de Toro, la reine convoque les Cortes à Madrigal pour rétablir le respect de la loi. La principale mesure fut de restaurer la sainte *Hermandad*, institution juridico-militaire, organisée depuis le XIII^e siècle pour poursuivre et châtier les délinquants et malfaiteurs ². Le génie organisateur d'Isabelle et Ferdinand sut réactiver cette institution en rétablissant discipline et hiérarchie dans les factions isolées et désorganisées, formant ainsi une vraie force d'ordre public sous le contrôle de la couronne. Le capitaine général de cette force fut le duc de Villahermosa (frère du roi Ferdinand) et son exercice s'étendit sur tout le royaume. Toute la population devait contribuer à l'entretien de chevaliers armés (un pour cent chefs de famille), prêts, à tout moment, à sortir à la poursuite des malfaiteurs. En plus, chaque agglomération de plus de trente familles soutenait une compagnie de gardes et deux magistrats pour juger sommairement en première instance ce

¹ — Jean DUMONT, *ibid.* ; cet axe vertical consiste en une étroite alliance entre l'autel et le trône qui s'était formée, en Espagne, durant l'ancien empire des Goths. Les chroniques du règne d'Isabelle la Catholique parlaient de restaurer l'« illustre siège du sang des Goths ».

² — L'historien espagnol Marcelino Menéndez Pelayo (1856-1912) a mis en valeur, par ses recherches, l'importance de la « vieille » *Hermandad*, ainsi appelée pour la distinguer de celle qu'établirent les Rois Catholiques. Cette vieille *Hermandad*, « au Moyen Age, avait été une puissante barrière contre les tyrannies et les actes arbitraires, les injustices, les vols des brigands grands ou petits. » (*Antología General de Menéndez Pelayo*, t. I, Madrid, 1956, p. 73*.)

qu'on appelait « cas de la *Hermandad* » : les vols, les assassinats commis dans la campagne, les violations de domicile, les viols de femmes et autres délits similaires. Habituellement la peine de mort s'imposait et était exécutée en perçant de flèches l'accusé ; pour les délits mineurs, on pouvait couper un membre au condamné. L'action implacable de la sainte *Hermandad* rétablit très vite la sécurité sur les routes et la tranquillité en Castille. Établie initialement pour trois ans, elle vit son existence se prolonger, car elle contribuait au renforcement de l'autorité royale face à la noblesse turbulente ; elle fut même utile comme force militaire dans la guerre de Grenade.

Finalement, la sainte *Hermandad*, n'étant plus nécessaire, est partiellement supprimée en 1498 ; seuls furent conservés les archers et les magistrats locaux élus chaque année et destinés à surveiller la campagne déserte et les routes. La bulle du pape Alexandre VI concédant à Isabelle et Ferdinand le titre de Rois Catholiques reconnaît : « [...] Vos sérénités ont réduit en un seul corps toute la robustesse de l'Espagne ¹. »

Les membres de la sainte *Hermandad* n'étaient pas simplement les exécuteurs de la force publique mais aussi, comme son nom institutionnel l'indique, des *frères*, unis par de solides liens d'aide mutuelle, venant en aide aux voyageurs les plus pauvres et aidant à bien mourir les malheureux qu'ils exécutaient.

La sainte Inquisition

Un autre grave problème que durent aborder les Rois Catholiques fut le crypto-judaïsme ². On sait que des colonies juives s'étaient installées dans le sud de la Péninsule ibérique, sous l'empire romain. Ces colonies soutinrent les Wisigoths ariens ³ et, en récompense, occupèrent une position privilégiée. Lorsque Recarède se convertit à la foi catholique lors du III^e concile de Tolède (589), les juifs, ne se sentant plus en sécurité, commencèrent à conspirer, jusqu'à appuyer de manière décisive, en 711, l'invasion musulmane de l'Espagne ⁴ ; ainsi jouiront-ils d'un traitement de faveur et d'une grande prospérité pendant les premiers siècles de domination arabe. Au tournant du XI^e et du XII^e siècle, cependant, les invasions nord-africaines des Almoravides et des Almohades déchaînent des persécutions contre les juifs qui finissent par émigrer vers les

¹ — Carlos DE MEER DE RIBERA, *Isabel la Católica, Reina de la Hispanidad* [Isabelle la Catholique, reine de l'hispanité], Barcelone, 1992, p. 206.

² — Pour un aperçu plus général sur cette question, voir l'article « Défense de l'Inquisition », de Jean-Claude DUPUIS, dans *Le Sel de la terre* 29, p. 161-169. (NDLR.)

³ — « Arius était un juif de Libye et son hérésie produisit une des plus graves cassures dans l'Église... » (Carlos DE MEER DE RIBERA, *ibid.*, p. 144.)

⁴ — « L'armée d'invasion comprenait beaucoup de juifs d'Afrique. Les juifs d'Espagne, de leur côté, ouvrirent partout les portes des cités aux conquérants, et les musulmans les récompensèrent de leur aide en leur concédant le gouvernement de Grenade, de Séville et de Cordoue. » (William Th. WALSH, *Isabel de España*, Madrid, 2004, p. 272.)

royaumes chrétiens de la péninsule où, en même temps, on reçoit les juifs expulsés des autres royaumes de la Chrétienté. La grande puissance des juifs en Castille et Aragon, jointe à leurs attaques contre la religion, suscitent des révoltes populaires (« justice populaire » vers la fin du XIV^e siècle à Séville, Cordoue, Tolède, Valence, Majorque...). Pour échapper à ces révoltes et mieux s'élever dans l'échelle sociale des royaumes chrétiens, beaucoup de juifs firent semblant de se convertir. Ainsi surgit le problème des « nouveaux chrétiens ». Quand Isabelle accède au trône de Castille, en 1474, il existe un véritable conflit entre les vieux chrétiens et les nouveaux, issus du judaïsme ; des affrontements armés ont désolé plusieurs villes (Cordoue, Jaén, Ségovie...). D'autre part, les faux convertis peuvent non seulement compter sur l'appui de nombreux nobles auxquels ils sont liés par des raisons d'intérêts ou par des liens de parenté, mais ils se sont aussi infiltrés jusqu'à des postes-clefs de l'Église (évêques de Ségovie et Calahorra, ordre hiéronymite...), menaçant de judaïser la religion chrétienne.

La reine Isabelle décide de trancher dans le vif. Il s'agit de ne pas attaquer tous les convertis d'origine juive mais seulement les judaïsants ou « marranes », car beaucoup de convertis sont de loyaux et fidèles catholiques. Le but n'est pas de poursuivre une race biologique mais d'extirper une hérésie, et, à cette fin, il faut un moyen essentiellement religieux : le Saint-Office de l'Inquisition ou tribunal de la foi. Par la bulle *Exigit sinceræ devotionis affectus* du 1^{er} novembre 1478, le pape Sixte IV autorise, pour la première fois, l'introduction en Castille de l'Inquisition pontificale, qui était en place depuis près de deux siècles dans les autres royaumes de la Chrétienté. La grande nouveauté en est la faculté accordée à Isabelle et Ferdinand d'élire les juges inquisiteurs ¹. Mais au début on ne fait pas usage de cette bulle. Le frère Hernando de Talavera (O.S.H.), confesseur de la reine, est partisan des méthodes douces : il faut pousser les judaïsants à la rétractation et au repentir. Les Rois Catholiques l'écoutent, mais ne récoltent, en retour, que la provocation. Ils passent alors à l'action : en septembre 1480, ils munissent les dominicains Miguel de Morillo et Juan de San Martin des pouvoirs inquisitoriaux. Les judaïsants, habitués à se moquer de la justice, quittent Séville et se réfugient sur des terres seigneuriales. Mais cette fois-ci, l'affaire est sérieuse : la reine réagit par un ordre adressé aux nobles, exigeant le retour chez eux des

¹ — « [...] Nous vous concédons que vous envoyiez trois évêques ou archevêques ou d'autres hommes irréprochables, prêtres séculiers ou de quelque ordre religieux, mendiant ou non, ayant quarante ans accomplis, de louable vie et craignant Dieu, à chacune de ces villes ou diocèses des royaumes déjà mentionnés [...] pour que, pour un temps, avec toute liberté et autorité, ils aient sur les accusés de ces crimes, les receleurs et tous malfaiteurs, la même juridiction que celle qu'exercent les ordinaires des lieux et les inquisiteurs de l'hérétique perversité, sans que ne l'empêche aucune constitution ni ordonnance apostolique, même s'il existe pour quelques-uns un indult du siège apostolique par lequel ils ne peuvent être suspendus, excommuniés ou interdits par lettres apostoliques, s'ils ne font pleine mention de cet indult. Nous, par la présente, nous vous concédons que vous augmentiez ces honorables hommes toutes les fois qu'il le paraîtra nécessaire en déplaçant ceux qui ont été nommés et en en élisant d'autres à leur place [...] » (*Historia de la Inquisición en España y América*, t. II, Madrid, 1993, p. 281-282).

habitants de Séville ; le mandement est renforcé par les inquisiteurs qui menacent de peines canoniques. Finalement, les judaïsants de Séville sont châtiés rigoureusement et de manière exemplaire. Rapidement de nouveaux tribunaux inquisitoriaux sont fondés à travers toute la Castille : Cordoue, Ciudad Real, Tolède, Jaén, etc. ; cette nouvelle organisation de l'Inquisition s'étend au royaume d'Aragon, avec la fondation des tribunaux de Saragosse, Valence, Barcelone, Teruel et Majorque ¹. Pour réaliser cette extension territoriale, les rois se servent d'un homme exceptionnel : frère Thomas de Torquemada ².

Frère Thomas de Torquemada

La vraie figure de frère Thomas de Torquemada se situe aux antipodes de la caricature répandue par la critique libérale et maçonnique. Sa personnalité est dominée par une grande capacité organisatrice mais aussi un sens profond de la justice. Ces deux qualités eurent l'occasion de se manifester à partir de 1483 lorsque le pape Sixte IV, sur proposition des Rois Catholiques, le nomma inquisiteur général de Castille et d'Aragon avec pouvoir de nommer, à son tour, des juges inquisiteurs de district. Une direction unique de l'organisation inquisitoriale était ainsi créée. Son sens de l'organisation se manifesta dans la coordination des inquisiteurs nommés par lui, qu'il renforça, en outre, d'un corps de professionnels spécialisés, pour les seconder dans leurs fonctions judiciaires. Quant à son sens profond de la justice, frère Thomas institua une série d'instructions qui régulèrent, pour l'essentiel, le fonctionnement de la sainte Inquisition durant trois siècles et demi ³. La procédure inquisitoriale s'inspirait de la charité chrétienne qui cherche plutôt le repentir que le châtiment. Elle s'employait à obtenir, par l'édit de grâce, que ceux qui étaient tombés dans l'hérésie avouassent judiciairement leurs fautes avant l'acte d'accusation ; une pénitence légère leur était alors appliquée. Diverses garanties de procédure protégeaient l'accusé, telle la possibilité de récuser des témoins ou le juge. Après l'accusation, on demandait instamment à l'accusé de confesser son délit en lui offrant la bienveillance dans l'application de la peine. La sentence ne pouvait être

¹ — En Aragon existait une Inquisition fondée au XIII^e siècle, mais inactive à la fin du XV^e siècle. L'introduction de la nouvelle Inquisition placée sous le patronage des rois rencontra une forte résistance, le premier inquisiteur d'Aragon, saint Pierre d'Arbues (1485) fut même martyrisé à l'intérieur de la cathédrale.

² — Né en 1420 à Torquemada (Palencia) Thomas de Torquemada était neveu du cardinal dominicain frère Jean de Torquemada (1388-1468). Il prit comme lui l'habit de saint Dominique au couvent de Saint-Paul de Valladolid. Pendant vingt-deux ans, il fut prieur du couvent de Sainte-Croix de Ségovie, (on le désigne dans les documents sous ce seul titre ou avec celui d'inquisiteur général). Il fut aussi conseiller et confesseur des Rois Catholiques, protecteur des lettres et des arts. Sur ce dernier point, on peut se reporter à notre article « Le retable de saint Thomas d'Aquin (œuvre de Pedro Berruguete) » dans *Le Sel de la terre* 45, p. 192-198.

³ — Elles étaient fondées sur le *Directorium inquisitorum* du dominicain Nicolas EYMERICH, inquisiteur général du royaume d'Aragon à la fin du XIV^e siècle.

prononcée qu'en vertu de la confession de l'accusé ; en conséquence, si celui-ci niait les accusations alors que les preuves étaient accablantes, on pouvait le soumettre à la torture ; il fallait pour cela requérir l'autorisation de l'évêque du diocèse, qui n'appartenait pas au tribunal de l'inquisition : cela évitait d'éventuels actes arbitraires de la part du juge d'inquisition. Les jugements étaient ensuite rendus publics dans des autodafés ¹, pour la consolation des bons chrétiens et la mise en garde des mauvais.

Bien qu'on ne dispose pas de données certaines, nous savons par des témoignages indirects que la sainte Inquisition déploya une grande activité en Espagne pendant le mandat de frère Thomas de Torquemada, à cause des nombreux délits d'hérésie perpétrés par les judaïsants ². Les aveux des accusés manifestèrent clairement les liens étroits qui unissaient les faux convertis judaïsants avec les juifs qui se maintenaient encore officiellement à la Synagogue. Aussi, frère Thomas fut un de ceux qui appuyèrent de manière décisive l'expulsion des juifs d'Espagne, décrétée par Isabelle et Ferdinand en 1492.

Frère Thomas meurt en 1498 ; son frère en religion Diego de Deza, alors évêque de Jaén, lui succède. Il occupe cette charge jusque trois ans après la mort d'Isabelle la Catholique. A partir de 1493, les procès de l'Inquisition, extirpant progressivement l'hérésie, diminuent de manière significative ; le nombre des tribunaux se réduit parallèlement (de vingt-trois à douze). La bulle *Si convenit* d'Alexandre VI reflète le triomphe de la lutte contre l'hérésie :

[...] Votre religion, votre âme catholique, se manifestent par un incessant désir de sauvegarder dans vos royaumes la foi catholique puisque vous ne cessez de combattre ses adversaires déclarés et de délivrer ces royaumes des ennemis internes et dissimulés qui, sous le nom de chrétiens, mais renégats du Christ, avaient corrompu le peuple du Seigneur avec la perfidie judaïque et une exécration superstitieuse [...]. Vous avez chassé totalement les nombreux juifs qui vivaient dans votre royaume, les laissant partir avec leurs biens, incroyable perte pour vous et grand dommage pour les natifs, sacrifiant tout pour l'honneur des biens célestes ³.

La reine catholique dans son testament, précise à ses héritiers : « Qu'ils favorisent toujours les choses de la sainte Inquisition contre la corruption hérétique ⁴. »

¹ — *Autos de fe*: arrêts (arrêtés, procédure) de foi. (Note du traducteur.)

² — On a étudié statistiquement l'exercice de la sainte Inquisition en Castille et en Aragon de 1540 à 1700, en consultant d'abondants documents. Sur un total de 44 674 condamnés, seuls 826 (moins de 2 %) furent remis au bras séculier (condamnés au bûcher), selon *l'Historia de la Inquisición en España y América*, Madrid, 1993, t. II, p. 629. De son côté Jean DUMONT, *ibid.*, p. 98, estime que le nombre des condamnés à mort par la sainte Inquisition, durant le règne d'Isabelle I^{ère}, ne dut pas dépasser les 400.

³ — Carlos DE MEER DE RIBERA, *ibid.* p. 208.

⁴ — *Testamento y Codicilo de la Reina Isabel la Católica*, Madrid, 1969, p. 32.

La sainte Croisade

En 1453, Constantinople tombe au pouvoir des Turcs. La nouvelle de cet événement secoue toute la Chrétienté. Au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, les Turcs musulmans poursuivront une escalade de violence contre les royaumes chrétiens, tant dans les Balkans qu'en Méditerranée orientale, menaçant même de s'étendre en Méditerranée occidentale. En Espagne, le roi maure de Grenade, Muley-Hacem, encouragé par le massacre perpétré par les Turcs à Otrante, rompt la trêve avec la Castille ¹, et, à Noël 1481, prend la ville frontière de Zahara de la Sierra. La réplique ne se fait pas attendre : le marquis de Cadix prend Alhama au cœur du royaume maure de Grenade et s'y défend courageusement, étant même secouru par son rival politique, le duc de Medina-Sidonia ². Le roi Ferdinand était partisan d'abandonner Alhama à cause de la difficulté de sa défense, mais la reine Isabelle insista pour que la place fût conservée à tout prix.

L'Espagne chrétienne n'était pas préparée militairement à une guerre contre Grenade, car le territoire maure était protégé par le système montagneux de la chaîne pénibétique et renforcé stratégiquement par de hautes forteresses. Les troupes royales connaissent une véritable déroute devant Loja. Cependant, l'Espagne chrétienne venait de réussir son unité politique et elle était en voie de concrétiser son unité religieuse en extirpant progressivement l'hérésie judaïsante. Les rois reçoivent en 1482 la bulle de sainte Croisade accordée par le pape Sixte IV ³. En outre, l'assemblée du clergé castillan, réunie à Cordoue, concède à la couronne les subsides ecclésiastiques spéciaux pour le combat. Sont aussi mobilisés la sainte *Hermandad* et les ordres militaires. De même des groupes de chevaliers accourent de toute la Chrétienté. La reine Isabelle s'occupe personnellement de diriger et organiser l'intendance de l'armée et le service de santé, bien que son rôle principal fût de maintenir l'idéal religieux de l'entreprise ; elle parvint à dissuader son royal époux de s'empêtrer dans des querelles de frontières avec le royaume de France à la mort de Louis XI, et le persuada que l'intérêt suprême était la prise de Grenade. La guerre de Grenade se mua alors en une authentique croisade.

¹ — Au temps du roi saint Ferdinand, le royaume nasride de Grenade était devenu tributaire du royaume de Castille. Cette vassalité, sauf pendant quelques intervalles, se maintint presque durant deux siècles et demi.

² — Don Rodrigo Ponce de Léon, marquis de Cadix, entretenait une guerre privée avec le duc de Medina-Sidonia. A la suite d'une entrevue personnelle qu'il eut avec la reine Isabelle, il décida de se mettre entièrement à son service, et il le prouva tout à fait dans la guerre de Grenade, en se rachetant de ses errements antérieurs.

³ — « Dès 1482, le pape Sixte IV établissait la contribution de la croisade (*Cruzada*), destinée principalement à financer la lutte contre l'Islam d'Espagne. Bénéficiaient d'indulgences et autres grâces spirituelles d'Église tous ceux qui apportaient volontairement leurs dons au bénéfice du combat [...]. La bulle de Croisade fut prorogée par le pape en 1485, 1487, 1489 et 1491. » (Jean DUMONT, *ibid.* p. 137.)

A l'inverse, le royaume de Grenade était divisé en deux clans : les zégeries et les abencerrages, les uns partisans du roi Muley-Hacen, les autres de son fils Boabdil, un troisième, El Zagal, frère du premier, étant lui aussi entré en discorde. En 1484, Muley-Hacen mourut. El Zagal hérita de ses droits et se fit proclamer roi de Grenade et, par la suite, partagea la couronne avec son neveu Boabdil. La guerre eut trois phases : la première, les chrétiens prennent Ronda, Loja et Malaga ; la seconde, Baza, Almeria et Guadix tombent ; la troisième, ce fut le siège de Grenade défendue par Boabdil.

Le siège de Grenade dura environ deux ans et fut plein d'exploits épiques ¹. Une fois, le campement chrétien prit feu accidentellement ; la reine Isabelle, avec une volonté de fer, fit construire à la place une ville à laquelle elle donna le nom de « Santa Fe », montrant ainsi son irréductible désir de reconquérir Grenade. Enfin, le 2 janvier 1492, Grenade capitula, achevant ainsi la reconquête commencée presque huit siècles avant par Don Pelayo à Convadonga, et donnant à son tour réponse à la prise de Constantinople. La Chrétienté jubila. Le pape Alexandre VI honora l'événement dans la bulle *Si convenit* :

Au milieu d'une si grande fortune, au lieu de vous livrer à l'oisiveté et aux plaisirs [...] vous avez entrepris avec autant de courage que de force, une guerre très loyale dans la Bétique, non pas sous l'empire de l'ambition ou de quelque convoitise, mais pour la gloire du nom de Dieu et avec le désir ardent de propager la foi catholique [...] Avec le secours du Dieu des armées, vous l'avez menée à bien [...] aussi vous avez donné l'exemple aux autres princes chrétiens leur montrant que les forces et les armes consenties par le Seigneur doivent être employées, non pour la ruine, l'injure ou l'extermination des chrétiens, ni pour agrandir avec cupidité leur propre empire, mais pour le salut des chrétiens et la défense de la foi catholique et de l'Église ².

Conclusion

Dans notre monde actuel, imprégné de laïcisme, la remarquable figure d'Isabelle la Catholique brille intensément telle une étoile lointaine au milieu d'une nuit obscure, très obscure. Sa vision surnaturelle de l'action politique changea complètement le destin historique de son royaume qui s'enfonçait dans une progressive anarchie. Elle s'efforça d'abord de rétablir l'unité de la justice et de l'ordre, condition minimale indispensable à la vie sociale. Immédiatement après, elle s'occupa de reconstruire l'unité de l'âme et de la foi en éradiquant l'hérésie ; elle finit par combattre avec l'épée temporelle les ennemis de la croix. Son succès fut total. La promesse divine faite à l'empereur Constantin, presque douze siècles plus tôt, devait s'accomplir de nouveau : *In hoc signo vinces*.

¹ — Une des plus célèbres prouesses fut celle accomplie par le capitaine chrétien Hernan Perez del Pulgar qui, suivi de cinq valeureux champions, entra dans Grenade, une nuit, et cloua sur la grande mosquée un placard avec pour titre : *Ave Maria*.

² — Carlos DE MEER DE RIBERA, *ibid.*, p. 206.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !